

Communiqué de presse

Le 11 juin 2024

Le Comité Scientifique Français de la Désertification se mobilise contre la dégradation des terres, aggravée par le réchauffement climatique :

Annnonce de la publication d'une série de vidéos, le 17 juin 2024, à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse



#UNited4Land

**NOTRE PATRIMOINE.
NOTRE AVENIR.**

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE
CONTRE LA DÉSERTIFICATION ET
LA SÉCHERESSE · 17 JUIN 2024

Tout le monde connaît la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et ses "COP" (*Conference of Parties* en anglais, soit la conférence annuelle des pays qui ont ratifié la Convention), à l'occasion desquelles sont notamment présentés les travaux du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), l'organe des Nations unies chargé de l'évaluation objective des connaissances scientifiques sur le changement climatique.

Moins connues du grand public sont les deux autres convention-cadre issues du Sommet de la Terre de Rio de 1992, la Convention sur la diversité biologique et la Convention sur la lutte contre la désertification. Pour autant, **réchauffement climatique, dégradation des terres et perte de biodiversité sont des phénomènes intrinsèquement liés et qui ont tendance à s'amplifier mutuellement, conduisant au processus de désertification.**

Des terres saines, fertiles et vivantes sont pourtant essentielles à l'humanité, nous fournissant 95 % de notre alimentation, mais aussi nous habillant, nous abritant, nous procurant des emplois et des moyens de subsistance et nous protégeant contre l'aggravation des sécheresses, des inondations et des incendies.

Mais les terres sont malmenées : **chaque seconde, l'équivalent de quatre terrains de football de terre saine se dégrade**, soit 100 millions d'hectares par an. 40 % de la surface terrestre mondiale est déjà considérée comme dégradée. Ainsi, la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse font-elles partie des défis environnementaux les plus pressants de notre époque.

Face à ce défi, nous pouvons et nous devons agir !

- Plus de 130 pays se sont déjà engagés dans le cadre de la Convention de lutte contre la désertification à atteindre la neutralité en matière de dégradation des terres d'ici à 2030
- Chaque euro investi dans la restauration des terres peut rapporter jusqu'à 30 euros en retour

En France, les ministères de l'écologie, des affaires étrangères et de l'enseignement supérieur et de la recherche ont créé en 1997 le **Comité Scientifique Français de la Désertification (CSFD) mobilisant un panel multidisciplinaire d'experts**. Le CSFD contribue aux débats scientifiques sur les questions de dégradation des terres, de désertification dans les régions sèches, de biodiversité et de changement climatique ; participe à la définition des positions françaises sur ces sujets en vue des négociations internationales ; et réalise des synthèses des connaissances scientifiques à l'intention des acteurs de terrain.

Le 17 juin prochain, à l'occasion de la journée de la désertification et de la sécheresse 2024 et du 30^e anniversaire de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification, le CSFD publie une série de courtes vidéos s'appuyant sur les dossiers qu'il a réalisés et rappelant les multiples enjeux liés aux zones sèches : stockage du carbone dans les sols, ingénierie et restauration écologique, agroécologie, pastoralisme, climat, ressources en eau, gestion du foncier, rôle des femmes, etc.

Découvrez l'annonce du Président du CSFD, Jean-Luc Chotte, chercheur à l'Institut de Recherche pour le Développement :

17 JUIN, JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION ET LA SÉCHERESSE

2024 : Unis pour la terre.
Notre patrimoine. Notre avenir



Rendez-vous le 17 juin sur le site du CSFD : <https://www.csf-desertification.org/>

Contact :

Isabelle Amsallem

amsallem@agropolis.fr

04 67 04 38 23